



La Tène



Saint-Blaise



Enges



Hauterive



Le Landeron



Lignières



Cornaux



Cressier

**IL EST PRUDENT
DE RÉSERVER!**

**HÔTEL DE LA
CROIX-BLANCHE****
2088 CRESSIER/NE
Tél. 032 757 11 66
www.croix-blanche.ch

LA CHASSE EST ARRIVÉE

Le club nautique Ichtus de Saint-Blaise se distingue à la Bilac



Photo: Bilac

Le club nautique Ichtus a généreusement accueilli cette année le départ de cette régata de bateaux à rames sur son site à St-Blaise et s'est offert un tour d'honneur à l'arrivée à Bienne en clôturant la manifestation à bord d'un canoë de 11 rameuses et rameurs. Claude Zweiacker y était!
A lire en page 11

GERANCE - FIDUCIAIRE
CARRE-NOIR Sàrl
Gérance:
On loue - On gère - On vend
Fiduciaire:
Déclaration d'impôt - Comptabilité
Gestion d'entreprise
www.carre-noir.ch - 032 757 66 00

GRÂCE
Centre De Santé
Rue de la Gare 22
2074 Marin-Epagnier

Médecine Traditionnelle
Thérapie Naturelle
Acupuncture Massage

Reconnu par les
Assurances Complémentaires

Tél. 032 675 09 49
www.acupuncture-ne.ch

Votre éco-constructeur

- Entreprise générale / Entreprise totale
- Rénovations et assainissements
- Béton armé et maçonnerie
- Ouvrages d'art en béton armé
- Génie civil
- Terrassements et travaux spéciaux
- Revêtements bitumineux
- Travaux hydrauliques
- Renaturation et protection contre les crues / Génie hydraulique
- Valorisation des matériaux
- Déconstruction et désamiantage
- Peinture et plâtrerie

www.martiarcjura.ch

m arc jura

in

pharmacieplus
du bourg
marin-épagnier

pharmacieplus
des 3 chevrons
cressier

un plus pour chacun



AVIS OFFICIELS des communes

ine.ch

REPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL

DÉPARTEMENT DU DÉVELOPPEMENT
TERRITORIAL ET DE L'ENVIRONNEMENT
SERVICE DES PONTS ET CHAUSSEES
OFFICE DES COURS D'EAU ET DANGERS NATURELS



AVIS DE TRAVAUX D'ENTRETIEN DANS LE RUAU

Dans les semaines à venir, des travaux d'entretien auront lieu dans le Ruau. Si les conditions météo et le débit le permettent, ces travaux débiteront le 13 septembre pour une durée d'environ 3 semaines.

Le Ruau est un cours d'eau qui déborde régulièrement dans le village et dont le gabarit est faible par rapport aux débits de crue. Les risques de débordement sont amplifiés par le développement du tuf, qui limite le bon écoulement de l'eau.

Ainsi, l'office des cours d'eau et dangers naturels, en collaboration avec la commune de Saint-Blaise, a mandaté une entreprise pour effectuer des travaux de retrait de tuf dans le Ruau. Les travaux se focaliseront sur quelques secteurs à ciel ouvert évalués comme étant les plus critiques. Ces secteurs se situent entre la rue du Tilleul et le chemin de la Plage. Des mesures seront prises pour limiter les impacts sur la biodiversité.



Les travaux engendreront quelques nuisances pour les riverains (bruit, dépôt de matériel, etc.) que nous remercions pour leur compréhension.

En cas de questions, vous pouvez vous adresser à l'office des cours d'eau et dangers naturels, service des ponts et chaussées de l'État de Neuchâtel: 032 889 67 17.

SAINT-BLAISE



CONTRÔLE DES CHAMPIGNONS

Les Communes d'Hauterive, de Saint-Blaise, de La Tène, de Cressier, de Cornaux, d'Enges, du Landeron et de Lignières, informent les citoyennes et citoyens qu'une personne qualifiée se tiendra à disposition des champignonneurs de la région pour effectuer un contrôle de leurs cueillettes à l'Hôtel communal de Saint-Blaise, au rez (Grand'Rue 35).

Lieu de contrôle: **Hôtel communal (administration communale), rez, Grand'Rue 35**

Jours et heures des contrôles: **Tous les mardis, de 17h00 à 18h00**

Contrôleuse: **Madame Gaëlle Monnat, tél. 079/546.55.73, contrôleuse certifiée VAPKO.**

Les contrôles débiteront le mardi 29 août pour se terminer le mardi 31 octobre 2023.

Important: le mardi 12 septembre, aucun contrôle ne sera effectué.

IMPRESSUM

Tirage: 10'700 ex.

Adresse: Bulcom, Place de la Fontaine 1, CP 142, 2034 Peseux
032 756 97 93, info@bulcom.ch

Publicité: Sandra Rocha, 032 756 97 93, annonces@bulcom.ch

Mise en page: Annalisa Galasso, 032 756 97 93, info@bulcom.ch

Rédaction: redaction@bulcom.ch, 076 324 64 50

Abonnement: 92 francs

Délai pour les textes: mardi 17h

www.bulcom.ch - www.messeiller.ch

SAINT-BLAISE



ARRÊTÉ

Considérant qu'il y a lieu de repourvoir un siège devenu vacant au Conseil général;
Sur proposition du groupe PS du 18 septembre 2023;
Vu le résultat de l'élection du Conseil général, du 25 octobre 2020;
Vu la loi sur les droits politiques, du 17 octobre 1984;

arrête:

Article premier.- M. Julien BOUREAU est proclamé élu Conseiller général suppléant.

Art. 2.- La proclamation de cette élection est publiée dans la Feuille officielle cantonale et dans le Bulletin des communes du district de Neuchâtel.

Saint-Blaise, le 19 septembre 2023

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le président
C. Guinand

Le secrétaire
A. Jeanneret



Peinture - Papiers peints

Rénovation de façades

Devis sans engagement

Creuze 8 – 2072 Saint-Blaise
patricepagani@hotmail.com

Natel 079 448 59 72

Sécurité - Pouvoir d'achat - Neutralité

DE LA PAROLE AUX ACTES !

**Le 22 octobre, votez UDC
au Conseil national et au Conseil des Etats**



www.udc-ne.ch



AVIS OFFICIELS des communes

En route pour Laténa



Le dimanche 26 novembre prochain, les citoyennes et citoyens d'Enges, d'Hauterive, de La Tène et de Saint-Blaise se prononceront sur l'avenir institutionnel de leurs communes. Jérôme Amez-Droz, Florence Porret, Corinne Becker et Ted Smith font aussi partie du staff de campagne en faveur de Laténa. Ils prennent la parole aujourd'hui. La Fête des Vendanges approchant, c'est le moment idéal pour eux de parler des fêtes villageoises dans le contexte de la fusion.

Les fêtes de nos villages sont bien plus qu'un simple événement. Elles sont au cœur de l'identité de nos communes. Elles contribuent à tisser des liens, elles créent des souvenirs et façonnent une histoire. Alors, lorsque l'on évoque la fusion d'Enges, Hauterive, La Tène et Saint-Blaise, il est naturel de s'inquiéter du sort de ces célébrations. Rassurez-vous, nos festivités sont là pour rester. C'est même l'un des points de la convention de fusion*. Non seulement, elles resteront intactes, mais ensemble, nos quatre communes offriront encore plus de raisons de célébrer.

Pour en savoir plus sur le projet Laténa
www.fusion-baslac.ch

Enges continuera de nous étonner avec sa Course au Lapin, sa Fête des Vents d'Enges et son Noël des Aînés. Hauterive, quant à elle, continuera de nous régaler avec sa Soupe au Pois, à fêter Halloween avec les enfants et à organiser la fête d'automne pour les parents. La Tène continuera d'organiser le Repas des Noces Laténiennes et celui des Aînés, les fêtes scolaires de Marin et Wavre, ainsi que la Gratiféria. Enfin, à Saint-Blaise, la 3 Février, la Croisière des Aînés et les Mascarades seront toujours au rendez-vous pour égayer notre année. Ces exemples ne sont que la pointe de l'iceberg tant il y a d'autres festivités tout au long de l'année dans nos quatre villages. Les sociétés d'émulation joueront donc un rôle central pour maintenir la vie festive dans nos communes.

En votant OUI à la fusion, vous soutenez un avenir solide pour nos communes tout en garantissant le maintien de nos traditions festives. Préparons-nous à célébrer, car ensemble, nous avons quatre fois plus de raisons de nous réjouir des festivités villageoises qui font battre le cœur de nos communautés.

A la semaine prochaine pour d'autres nouvelles de Laténa!

*** Convention de Fusion, chap. 2, al. 2.7**

- 1 Les autorités de la nouvelle commune veillent à maintenir la vie associative et culturelle des localités et à assurer une animation sociale, culturelle, économique et sportive, sur l'ensemble du territoire communal.
- 2 Le Conseil communal reçoit sur demande les représentant-e-s des associations et des sociétés locales afin de leur permettre de promouvoir les intérêts des différentes localités et de la population.
- 3 Le Conseil communal met en place et soutient des réseaux intégrant les acteurs locaux et actrices locales ainsi que la population, couvrant différentes thématiques, sous forme de plateformes d'échange et de coordination entre les autorités communales et des représentant-e-s de la société civile (associations, entreprises, commerçant-e-s, écoles, acteur-trice-s touristiques et culturels, groupes d'intérêt).

Les quatre rendez-vous du Laténa-Tour

18.10.2023 - 19h30

Auditoire de Vigner à Saint-Blaise

26.10.2023 - 19h30

Salle BSP à Hauterive

02.11.2023 - 19h30

Hôtel du Chasseur à Enges

08.11.2023 - 19h30

Espace Perrier à Marin

Et puis...

26.11.2023 - jusqu'à 12h

Votation populaire sur Laténa



j' ♥ le ☀
et je me protège!

Textile

Ombre

Chapeau

Crème

Lunettes

Hydratation

A l'affiche

Equalizer 3
VE 22, SA 30 septembre
DI 1^{er} octobre à 20h30

Oppenheimer
SA 23, DI 24 septembre à 20h30

Anatomie d'une chute
DI 24 septembre à 17h
MA 26, VE 29 septembre à 20h30

Le livre des solutions
ME 27 septembre
MA 10, VE 13 octobre à 20h30

Prochainement

Interdit aux chiens et aux Italiens
Mystère à Venise
Les as de la jungle 2
Un métier sérieux
www.cine2520.ch



PROTHÈSES DENTAIRES
à La Neuveville

Réparation rapide
Nettoyage - Place de parc

*Devis gratuit
et déplacement à domicile possible*

Rue de la Tour 12
032 751 37 06



AVIS OFFICIELS des communes

LA TÈNE

AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 01.09.23 au 02.10.23

Publication FAO n° 35

Dossier SATAC n° 117104

Parcelle(s) et coordonnées: 4594 - Marin - Epagnier; 3346 - Marin - Epagnier; 1206081/2568166

Situation: La Tène; Chemin de La Tène 106

Description de l'ouvrage: Réaménagement des espaces publics de La Plage de La Tène

Requérant(s): Commune de La Tène par le Conseil communal, 2074 Marin-Epagnier

Auteur(s) des plans: Olivier Mauler, BUREAU D'INGENIEURS CIVILS MAULER SA, 2000 NEUCHÂTEL

Demande de permis de construire: Sanction minime importance

Affectation de la zone: Zone de détente - loisirs - tourisme / Compétence Communale / Entrée en vigueur le 07.06.1995

Autorisation(s) spéciale(s): Distance à une forêt

Particularités: Zone à bâtir: Zone de détente - loisirs - tourisme / Compétence Communale / Entrée en vigueur le 07.06.1995

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

LA TÈNE

CONVOCACTION DU CONSEIL GÉNÉRAL

Jeudi 28 septembre 2023 à 20h00

à la salle La Tène de l'Espace Perrier, Marin

Ordre du jour

1. Appel
2. Procès-verbal de la séance extraordinaire du 8 juin 2023
3. Procès-verbal de la séance ordinaire du 15 juin 2023
4. Nomination d'un-e membre de la commission réglementaire en remplacement de Monique Calame (ELT), démissionnaire
5. Nomination d'un-e membre de la commission financière en remplacement d'Alain Maurissen (PVL), démissionnaire
6. Nomination d'un-e membre de la commission de police du feu et de salubrité publique en remplacement de Pascal Perret (PLRT), démissionnaire
7. Nomination d'un-e membre de la commission culture, sport, loisirs, tourisme et espaces publics en remplacement d'Alain Maurissen (PVL), démissionnaire
8. Nomination de deux membres de la commission de l'intégration en remplacement de Ling Imer (PLRT) et Nadia Chassot (PLRT), démissionnaires
9. Nomination d'un-e membre de la commission PAL en remplacement de Monique Calame (ELT), démissionnaire
10. Nomination d'un-e délégué-e au conseil intercommunal du Syndicat intercommunal pour l'assainissement des eaux de la Châtellenie en remplacement d'Alain Maurissen (PVL), démissionnaire
11. Rapport du Conseil communal au Conseil général concernant la révision partielle du règlement général de commune
12. Rapport du Conseil communal au Conseil général concernant la révision partielle du règlement de police
13. Rapport du Conseil communal au Conseil général concernant la désignation de l'organe de révision pour les comptes 2023
14. Rapport du Conseil communal au Conseil général concernant une demande de crédit d'engagement de 120'000 francs pour l'acquisition d'un véhicule utilitaire électrique
15. Rapport du Conseil communal au Conseil général concernant la révision du règlement du Syndicat intercommunal pour l'assainissement des eaux de la Châtellenie
16. Interpellations et questions
17. Lettres et pétitions
18. Communications du
 - a) Conseil communal
 - b) bureau du Conseil général
19. Divers

La Tène, le 7 septembre 2023

Conseil général

LA TÈNE

AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 01.09.23 au 02.10.23 Publication FAO n° 35

Dossier SATAC n° 115999

Parcelle(s) et coordonnées: 1066 - Thielle - Wavre; 1208455/2568291

Situation: Wavre; Les Pacots 5

Description de l'ouvrage: Transformation d'une villa familiale.

Requérant(s): Cyril Achard, 2075 La Tène-Wavre

Auteur(s) des plans: Eveline Job, Kezia - Architecture & Energie Sàrl, 2000 Neuchâtel

Demande de permis de construire: Sanction définitive

Affectation de la zone: Zone de faible densité / Entrée en vigueur le 14.04.1993

Autorisation(s) spéciale(s):

Particularités:

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

LA TÈNE

PROJET DE FIBRE OPTIQUE SWISSCOM

Nous informons la population de La Tène que la société Cabledx AG a été mandatée par Swisscom dans le cadre du projet de modernisation à la fibre optique sur notre commune.

Pour mener à bien ce projet, la société Cabledx AG sera amenée à prendre contact prochainement avec les propriétaires de parcelles afin de proposer un raccordement à la fibre optique sans frais.

En cas de doute, vous pouvez joindre notre administration communale au 032 886 65 00.

Nous vous remercions de votre compréhension ainsi que de votre précieuse collaboration.

La Tène, le 22 septembre 2023

L'administration communale

LION D'OR

**Au Lion d'Or
2074 Marin**

**Déjà 3 ans que nous gérons
notre p'tit café villageois
sympa.**

**Le vendredi 29 septembre :
soirée festive.**

**A volonté, une grande table
d'amuse-bouches et de
"grignotines" diverses.**

**En soirée, l'occasion de
"tricoter", un jeu sympa !**

**Bienvenue à tous dans la
joie et la bonne humeur.**

Marlene et Vitor

AVIS OFFICIELS des communes

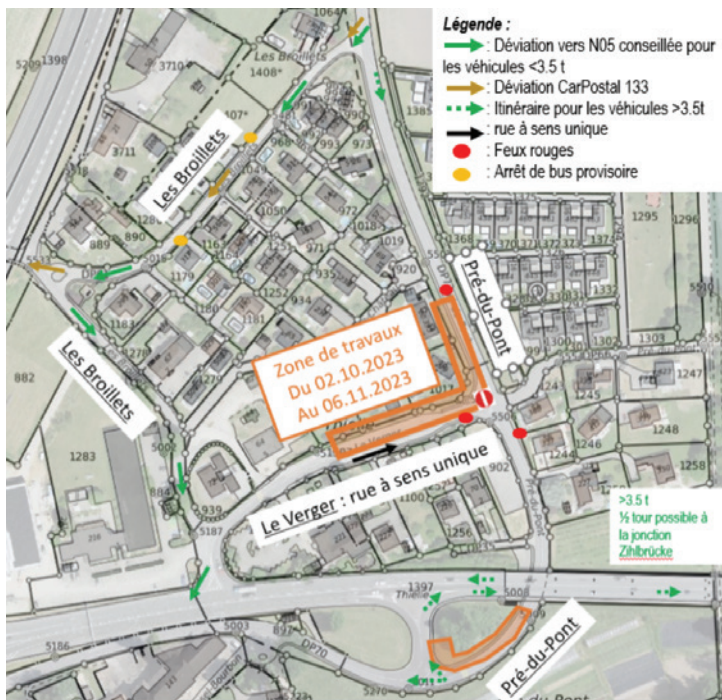
LA TÈNE

AVIS DE TRAVAUX A THIELLE

Nous vous informons que les travaux pour la requalification de la localité de Thielle et du Chauffage à distance (CAD) se poursuivent.

L'étape 2 des travaux débutera dès le 02 octobre prochain dans le secteur du Verger et du Pré-du-Pont et pour une durée approximative de 6 semaines, l'avancement des travaux étant fortement dépendant de la météo et des conditions géotechniques du terrain.

La circulation routière sera maintenue au moyen de 3 feux de chantier et de déviations pour circuler en direction de Neuchâtel. Les accès riverains seront maintenus. Deux arrêts de bus provisoire seront mis en place dans la rue des Broillets. La rue du Verger est prévue en sens unique en direction du Pré-du-Pont. Dans tous les cas, nous vous demandons de vous conformer à la signalisation mise en place.



Pour des informations plus détaillées, nous vous invitons à prendre contact avec le chef de service Territoire, M. Tomic au 032 886 65 00 ou par courriel (Territoire.La-Tene@ne.ch).

Nous vous remercions de votre compréhension pour les désagréments occasionnés par ces travaux.

La Tène, le 19.09.2023

LE CONSEIL COMMUNAL

LA TÈNE

AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 22.09.23 au 23.10.23

Publication FAO n° 38

Dossier SATAC n° 117219

Parcelle(s) et coordonnées: 2336 - Marin - Epagnier ; 1206649/2566900

Situation: Fin de Marin; Rue de la Fleur-de-Lys 10

Description de l'ouvrage: Installation photovoltaïque

Requérant(s): Pierre Olivier Meystre, 2074 Marin-Epagnier

Auteur(s) des plans: Marc Chapatte DPC SA, Champs-Montants 16B, 2074 Marin-Epagnier

Demande de permis de construire: Sanction minime importance

Affectation de la zone: Zone d'ancienne localité / Entrée en vigueur le 07.06.1995

Autorisation(s) spéciale(s):

Particularités: Périmètre du plan de site bâtiment de 1^{ère} catégorie

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

LA TÈNE

TAILLE DES ARBRES ET HAIES - AVIS AUX PROPRIÉTAIRES

Les arbres et les haies plantés en bordure de la voie publique doivent être taillés par les propriétaires de façon à ne pas gêner la circulation, l'éclairage public ou limiter la visibilité.

Les talus sur domaine privé, proches de la voie publique doivent être tondus par les propriétaires (figure 1).

Il est interdit de laisser des branches avancer:

- au-dessus d'un trottoir ou d'un passage pour piétons à une hauteur inférieure à 2m40 (figure 2)
- au-dessus de la route à une hauteur inférieure à 4m50 (figure 3)

Si ces dispositions ne sont pas observées d'ici le 1er octobre 2023, la sécurité communale sera en droit de faire couper les branches ou les plantes gênantes par un paysagiste, aux frais des propriétaires (art. 40 du règlement de police).

La Tène, le 19 septembre 2023

CONSEIL COMMUNAL

Figure 1 :

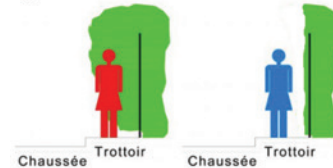
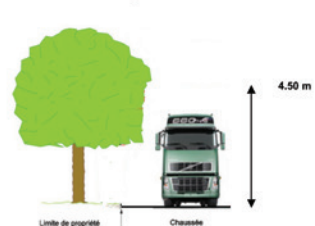


Figure 2 :



Figure 3 :



flückiger
ELECTRICITE

Saint-Blaise
Les Ponts-de-Martel
La Chaux-de-Fonds
Le Locle

PHOTOVOLTAÏQUE | SOLUTIONS DURABLES





AVIS OFFICIELS des communes

CRESSIER



SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL GÉNÉRAL DU

Jeudi 28 septembre 2023 à 20h00 à la maison Vallier, 2088 Cressier

Ordre du jour:

1. Correspondance – Appel
2. Adoption du procès-verbal de la séance du 22 juin 2023
3. Nomination d'un membre à la Commission financière en remplacement de M. Luciano Cravero, démissionnaire
4. Rapport du Conseil communal au Conseil général relatif aux honoraires vacations et jetons de présence des autorités communales.
5. Rapport du Conseil communal au Conseil général relatif au règlement général du syndicat intercommunal de la Châtellenie de Thielle et environ
6. Rapport du Conseil communal au Conseil général relatif à la répartition des dons reçus en faveur des sinistré.e.s lors des inondations du 22 juin 2021
7. Rapport de la Commission de répartition des dons au Conseil général relatif à la répartition des dons reçus en faveur des sinistré.e.s lors des inondations du 22 juin 2021
8. Rapport de la Commission PAL au Conseil général relatif à l'échéance des travaux
9. Points en suspens – informations du Conseil communal
10. Divers

CRESSIER



DÉJECTIONS CANINES

Nous rappelons aux propriétaires de chiens qu'il est de leur devoir de ramasser les déjections de leur animal et les déposer dans les poubelles prévues à cet effet.



Des contrôles seront effectués et les contrevenants seront immédiatement dénoncés selon la loi en vigueur.

Le Conseil communal



Hôtel du Chasseur Enges

Tél. 032 756 23 40

info@hotel-du-chasseur.ch • www.hotel-du-chasseur.ch

OUVERTURE DE NOTRE SAISON CHASSE

jeudi 28 septembre 2023

Spécialités:

Selle de chevreuil (découpe et service à table)
Service sur plat (cerf, chavreuil, sanglier)
Trilogie de chasse, civet de chevreuil, râble de lièvre...
Menu chasse

Sur réservation 032 756 23 40

Découvrez notre carte complète sur notre site internet

CRESSIER



AVIS D'ENQUÊTE

Nous vous informons de la mise à l'enquête publique, par la commune de Cressier, en procédure simplifiée, du dossier suivant, conformément à l'article 34, alinéa 1, de la Loi cantonale sur les constructions (LConstr.) du 25 mars 1996:

L'enquête publique est ouverte du 15.09.2023 au 16.10.2023

Publication FAO n° 37

Dossier SATAC n° 116841

Requérant: SINACI Burçin et Seydi

Article cadastral n°: 5024

Situation: Chemin des Argilles 2; Lieu-dit: Les Molières

Auteur des plans: M. Solgun Ahmet, Nego project Sàrl, 2525 Le Landeron

Nature des travaux: Déplacement de la porte d'entrée de la maison

Sanction: minime importance

Les plans de construction sont affichés à l'administration communale de Cressier.

Les éventuelles oppositions, dûment motivées, doivent être adressées dans le délai légal au Conseil communal, 2088 Cressier.

Seule la demande de permis de construire parue dans la Feuille officielle de la République et Canton de Neuchâtel fait foi.

Cressier, le 15 septembre 2023

LE CONSEIL COMMUNAL

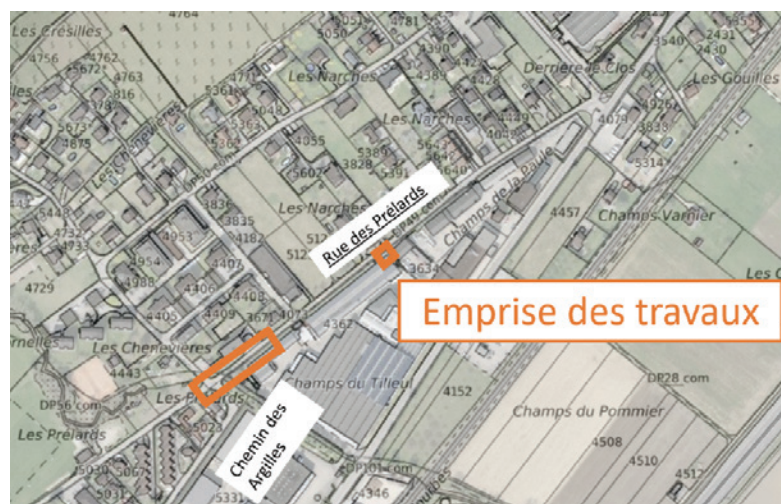
CRESSIER



AVIS DE TRAVAUX

Nous vous informons que les travaux pour la construction du chauffage à distance Entre-deux-Lacs sous la responsabilité de Groupe E Celsius SA se poursuivent.

Une nouvelle étape de travaux est prévue dès lundi 18 septembre au chemin des Prélards selon le croquis ci-après.



Nous vous invitons à prendre contact directement avec les équipes de construction si vous souhaitez connaître en temps réel l'avancement du chantier.

Dans tous les cas, nous vous demandons de vous conformer à la signalisation mise en place.

Nous vous remercions de votre compréhension pour les désagréments occasionnés par ces travaux.

Groupe E Celsius

CHÂTELLENIE DE THIELLE



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Prolongation de l'ouverture de la déchetterie le samedi

Vu la fréquentation importante du samedi de la déchetterie intercommunale de l'E2L à Cornaux, celle-ci sera accessible pour une période d'essai de 4 mois, du 2 septembre au 31 décembre 2023: **le samedi de 8h00 à 16h00, non stop.**

Par ailleurs, nous invitons chaque usager à trier préalablement ses déchets, afin de fluidifier le trafic et réduire le temps d'attente.

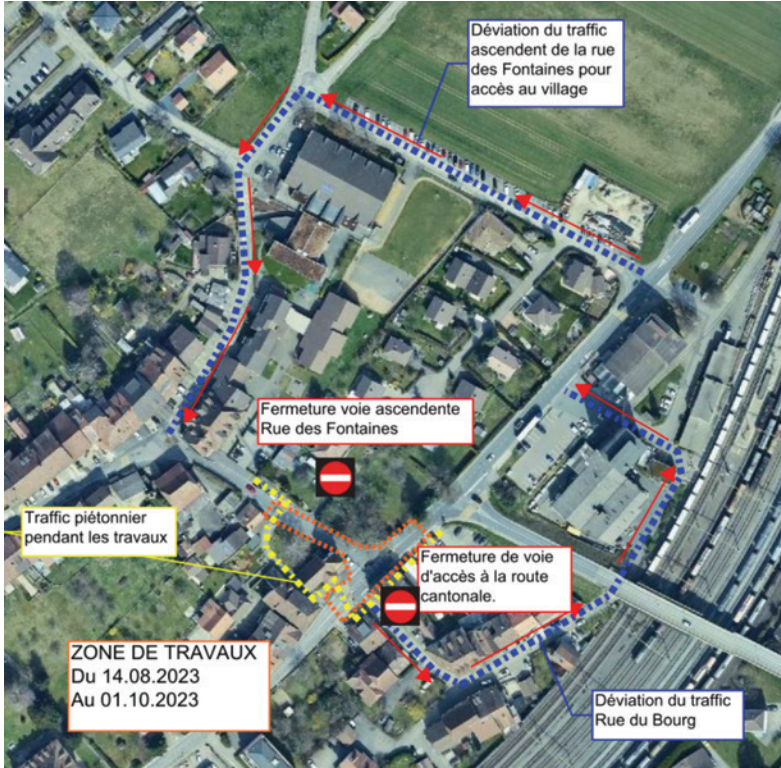
LE COMITE DE DIRECTION

AVIS OFFICIELS des communes

CORNAUX



CHANTIER – CAD ENTRE-DEUX-LACS – CARREFOUR DU TEMPLE



AVIS DE TRAVAUX ET DEVIATIONS DE TRAFIC

Nous vous informons que jusqu'à fin septembre, des travaux sont entrepris au carrefour du temple pour la mise en place du réseau CAD et pour l'aménagement routier.

Le trafic motorisé sera perturbé sur les tronçons concernés pendant la durée des travaux, et des déviations seront organisées de la manière suivante :

- La voie ascendante de la rue des Fontaines depuis le carrefour sera fermée au trafic pendant toute la durée des travaux et son trafic sera dévié vers la route des Vergers
- L'accès à la route cantonale depuis la rue du Bourg sera dévié vers la gare, restant disponible la voie de sortie depuis la route cantonale vers la rue du Bourg pour les riverains.
- La voie descendante de la rue des Fontaines pourra être aussi fermée pendant les horaires du chantier à cause de l'exécution du raccordement CAD au temple et restera ouverte au trafic à la fin de la journée. Lors de la fermeture ponctuelle le trafic sera dévié vers la route des Vergers.

Le trafic piétonnier vers la rue des Fontaines sera dévié selon les indications de la signalisation du chantier le long de la route cantonale vers l'arrière du Temple. Nous tenons à préciser que l'avancement des travaux est fortement dépendant des conditions météorologiques, ce qui pourrait entraîner des modifications du planning.

Nous vous demandons de bien vouloir vous conformer à la signalisation mise en place par l'entreprise.

Nous vous remercions par avance pour votre coopération et votre compréhension.

LE CONSEIL COMMUNAL

CORNAUX



HORAIRE EXCEPTIONNEL

Les guichets de l'administration communale seront **exceptionnellement fermés les après-midi du lundi 25 septembre et mercredi 27 septembre 2023**. Toutefois, une permanence téléphonique est assurée pour ces 2 après-midis.

Nous vous remercions pour votre compréhension.

Cornaux, le 15 septembre 2023

LE CONSEIL COMMUNAL

CORNAUX



CONVOCAION DU CONSEIL GÉNÉRAL À UNE SÉANCE EXTRAORDINAIRE LE Lundi 25 septembre 2023 à 20h15 Espace ta'tou

ORDRE DU JOUR

1. Appel
 2. Procès-verbal de la séance ordinaire du 19 juin 2023
 3. Rappel de l'ordre du jour
 4. Nomination d'un membre à la Commission Sports-Loisirs-Culture (SLC), siège vacant
 5. Nomination de 3 membres au Conseil d'Evènements Scolaires (CESC), sièges vacants
 6. Nomination d'un (e) délégué (e) au Centre Le CAP, siège vacant
 7. Arrêté relatif à l'adoption du règlement général du 14 juin 2023 du Syndicat intercommunal de la Châtellenie de Thielle et environ
 8. Demande de crédit d'investissement de CHF 55'000.00 pour l'établissement d'un Plan Général d'Approvisionnement en eau potable (PGA)
 9. Rapport relatif au devenir du bassin de compensation du Maley sis sur le bien-fonds 3693 du cadastre de Saint-Blaise et propriété de la Commune de Cornaux
 10. Lettres et pétitions
 11. Motions et propositions
 12. Communications du Conseil communal
 13. Interpellations et questions
 14. Divers
- Cornaux, le 21 août 2023

CONSEIL COMMUNAL

CORNAUX



VACANCES D'AUTOMNE 2023

HORAIRE REDUIT DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE

Le guichet est ouvert :

Du lundi 2 octobre au vendredi 13 octobre 2023

08h30 à 11h30

Ouverture selon l'horaire habituel dès le lundi 16 octobre 2023.

ADMINISTRATION COMMUNALE



Parti Socialiste du Landeron Stand Elections Fédérales

**JEUDI 28 septembre 2023
de 17h00 à 19h00**

La section Socialiste du Landeron a le plaisir de convier chaleureusement la population landeronnaise à partager le verre de l'amitié devant le Centre Médical du Landeron.

Venez à la rencontre de candidats jeunes et moins jeunes qui seront présents sur place afin de leur poser les questions qui vous animent et partager avec nous toutes et tous un moment de convivialité.

Tout le monde est le bienvenu

Parti Socialiste Landeronnais





AVIS OFFICIELS des communes

LIGNIÈRES



ARRÊTÉS DU CONSEIL GENERAL SOUMIS A REFERENDUM

Les arrêtés ci-dessous sont publiés conformément à l'article 129, 2ème alinéa, de la loi sur les droits politiques du 17 octobre 1984.

Ils peuvent être consultés à l'administration communale.

Séance du Conseil général du 14 septembre 2023.

Intitulé des arrêtés:

1. Arrêté concernant la désaffectation du parcours Vita.
2. Arrêté à l'appui d'une demande de crédit d'engagement de CHF 105'000.- relatif au financement des mandats d'étude parallèles pour l'assainissement du collège de La Gouvernière et de ses alentours.
3. Arrêté à l'appui d'une demande de crédit-cadre d'engagement complémentaire de CHF 300'000.- et de crédit budgétaire supplémentaire de CHF 200'000.- pour procéder à l'extension et au renforcement du réseau de chauffage à distance en 2021, 2022, 2023 et 2024.

Échéance du délai référendaire:
Mercredi 1^{er} novembre 2023

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le président
Cédric Hadorn

Le secrétaire
Serge Gaillard

ENGES



CONVOCATION AU CONSEIL GENERAL ORDINAIRE

Mardi 26 septembre 2023 à 20h15,
à la salle communale, 2073 Enges

ORDRE DU JOUR

1. Appel.
2. Approbation du procès-verbal du 8 juin 2023.
3. Propositions, projets d'arrêtés et rapports du Conseil communal:
 - 3.1. Comptes 2022. Rapport à l'appui.
 - 3.2. Adoption du nouveau règlement général du Syndicat intercommunal de la Châtellenie de Thielle et environs. Rapport à l'appui.
 - 3.3. Arrêté du Conseil général concernant le remboursement des frais de transports des élèves à l'école obligatoire au sein de l'éorén. Rapport à l'appui.
4. Etat de situation du projet de fusion entre les communes d'Enges, Hauterive, La Tène et Saint-Blaise.
5. Correspondance du Conseil général (lettres, pétitions et motions populaires).
6. Interventions du Conseil général (motions, propositions, interpellations, résolutions).
7. Informations des membres du Conseil communal.
8. Questions des membres du Conseil général.

Le Enges, le 11 septembre 2023

Conseil communal

LIGNIÈRES



ARRÊTÉ TEMPORAIRE CONCERNANT LA CIRCULATION ROUTIÈRE

Le Conseil communal de Lignières,

Vu la loi fédérale sur la circulation routière du 19 décembre 1958,

Vu l'ordonnance sur la signalisation routière du 5 septembre 1979,

Vu la loi sur les routes et voies publiques (LRVP) du 21 janvier 2020 et son règlement d'exécution (ReLRVP) du 1^{er} avril 2020,

arrête temporairement:

Article premier.- A l'occasion de la Fête de la Désalpe à Lignières, la circulation sera interdite dans les rues du centre de la localité, à savoir:
du vendredi 22 septembre 2023 à 17h30 au samedi 23 septembre 2023 à 8h00

Depuis les carrefours suivants: ruelle de la Forge – rue de Fin de Forel / ruelle de la Forge – rue des Eussinges / rue des Eussinges – Place du Régent.

du samedi 23 septembre 2023 à 8h00 au dimanche 24 septembre 2023 à 8h00

Depuis les carrefours suivants: rue du Temple – chemin des Condémines / rue du Montilier – rue des Hautes-Bornes / route cantonale (RC 1162) – rue des Hautes-Bornes / rue du Franc-Alleu – chemin des Viviers / rue du Franc-Alleu – chemin de la Tuillière / route cantonale (RC1162) – chemin de la Perreuse / route cantonale (RC 1162) – rue du Moulin Navilot / rue du Moulin Navilot – Le Ruz du Plane / rue des Eussinges – chemin de Vorgeux / rue des Eussinges – Sur le Rein / rue des Ravières – Vy d'Enty / rue de Fin de Forel – Sur le Rein.

Art. 2.-

L'espace public de l'ensemble du périmètre devra être libéré de tout parcage de véhicules le **samedi 23 septembre 2023 dès 8h00**.

Art. 3.-

Un éventuel recours contre le présent arrêté ne déploiera pas d'effet suspensif.

Art. 4.-

Les contrevenants au présent arrêté seront punis conformément à la législation fédérale ou cantonale.

Lignières, le 7 août 2023

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le président
Cédric Hadorn

Le vice-secrétaire
Fabrice Bonjour

ENGES



HORAIRE DURANT LES VACANCES D'AUTOMNE

Pendant les vacances d'automne, l'administration communale d'Enges sera ouverte de la manière suivante:

Du lundi 2 octobre au vendredi 6 octobre 2023.

Mardi de 13h30 à 16h30

Jeudi de 13h30 à 16h30

Du lundi 9 octobre au vendredi 13 octobre 2023.

Mardi de 13h30 à 16h30

Jeudi de 09h00 à 13h00

Ou sur rendez-vous: 032 886 47 90 ou commune.enges@ne.ch

Nous vous remercions de tenir compte de cet horaire pour vos éventuelles démarches administratives.

Tout en vous souhaitant un très bel automne, nous vous prions de recevoir, nos salutations distinguées.

Administration communale



Michel Haenger, audioprothésiste indépendant et diplômé avec brevet fédéral affiche plus de 28 ans d'expérience en audiologie. Il saura vous conseiller de manière professionnelle et répondre à vos besoins personnels.

- La technologie **SmartSpeech** de Phonak pour mieux comprendre les conversations dans le bruit
- Unique, rechargeable, connecté, au design élégant
- Réglage à distance
- Test auditifs et essais gratuits sans engagement de différents modèles durant 2 mois
- Economisez jusqu'à CHF 3'000.- sur votre paire d'appareils auditifs sans avoir à renoncer au service

AUDITION DU LAC

Rue de l'Hôpital 5
2000 Neuchâtel
032 724 55 66
info@auditiondulac.ch
www.auditiondulac.ch



Phonak Slim.™

Oui, vous méritez d'entendre la vie !

Horaires: mardi à vendredi 9h-12h / 13h30-17h30 ou sur rendez-vous en dehors des heures d'ouverture

Réflexothérapie plantaire



permet de :

- soulager les douleurs musculo-articulaires
- réguler le système nerveux
- réguler le système digestif
- stimuler le système immunitaire, etc.

Première séance (60mn) : 50 frs

Catherine Gueissaz - 079 948 02 84
Ch. de la marnière 65, 2068 Hauterive
www.reflexotherapie-neuchatel.ch

INSTALLATIONS SANITAIRES
CHAUFFAGES SANITAIRES
CHAUFFAGES CENTRAUX
TUBAGES DE CHEMINÉES
PHOTOVOLTAÏQUE

T 032 751 21 76
2520 LA NEUVEVILLE
WWW.NMARTISA.CH



N. MARTI SA
SPECIALISTE DES ENERGIES ALTERNATIVES

LE LANDERON

Le Landeron bénéficie de l'Internet ultra-rapide



Swisscom continue à étendre le réseau de fibre optique dans votre commune. Les travaux de construction reprennent le 19 septembre 2023 et devraient durer jusqu'au printemps 2024.

Swisscom a informé la Municipalité de son intention d'étendre son réseau fibre optique (FTTH). L'entreprise CIRCET, qui réalise l'extension du réseau de fibre optique sur mandat de Swisscom, réalise les travaux de construction. Des questions en lien avec ces travaux peuvent être posées à l'adresse courriel suivante: lines.ls@swisscom.com

Les travaux se poursuivent

Avant la pose des câbles à fibre optique, de coûteux préliminaires sont toutefois nécessaires. Il s'agit entre autres d'obtenir l'autorisation pour les travaux de déploiement sur les biens-fonds publics comme privés. CIRCET contactera à cette fin les propriétaires et discutera avec eux des détails. Durant cette période, Swisscom prend à sa charge tous les travaux d'infrastructure.

L'extension du réseau à fibre optique est ralentie.

L'extension du réseau est malheureusement retardée. Nous ne sommes plus autorisés à commercialiser nos offres sur l'architecture réseau Point-to-Multipoint. Nous devons lancer un très grand nombre de travaux de tirage de nouvelles fibres optiques afin de corriger notre infrastructure et poursuivre l'extension du réseau avec une architecture conforme aux dernières décisions juridiques.

Internet haute vitesse

Une fois le réseau terminé, la population pourra surfer sur Internet plus rapidement que jamais – à une vitesse allant jusqu'à 10 Gbps. Cela permet d'utiliser vos applications quotidiennes ainsi que pour le télétravail avec visioconférence ou pour de nouvelles applications de streaming qui nécessitent beaucoup de bande passante.

LA TÈNE

Actions pour le climat



Saviez-vous que ...

Les produits phytosanitaires (PPS) contiennent des principes actifs pour protéger les végétaux des organismes nuisibles et à détruire les plantes ou les parties de plantes indésirables. S'ils contribuent à réduire les pertes dans les cultures agricoles, ils ont des conséquences néfastes pour l'homme, les animaux et l'environnement (p.ex. eau, sol). Pour limiter ces conséquences, la loi impose des prescriptions strictes et précises en la matière. En 2021, 2'260 tonnes de produits phytosanitaires ont été vendues en Suisse.

La commune de La Tène n'utilise aucun traitement phytosanitaire depuis le 1^{er} janvier 2018.

Stoppa Fils SA
PLÂTRERIE - PEINTURE
NEUCHÂTEL • MARIN



LA NEUVEVILLE

Au programme!

ciné 2520
Association du Cinéma de La Neuveville
www.cine2520.ch

Ciné2520
www.cine2520.ch



Oppenheimer

Thriller historique de Christopher Nolan,
avec Cillian Murphy, Emily Blunt, Matt Damon



Le nouveau film de Christopher Nolan sur l'univers palpitant de l'homme complexe qui a mis en jeu la vie du monde entier pour mieux le sauver.

SA 23, DI 24 sept. à 20h30 - VF
12 ans - 3h - USA

Anatomie d'une chute

Drame de Justine Triet,
avec Sandra Hüller, Swann Arlaud



Sandra, Samuel et leur fils malvoyant de 11 ans, Daniel, vivent depuis un an loin de tout, à la montagne. Un jour, Samuel est retrouvé mort au pied de leur maison. Une enquête pour mort suspecte est ouverte. Sandra est bientôt inculpée malgré le doute : suicide ou homicide ? Un an plus tard, Daniel assiste au procès de sa mère, véritable dissection du couple.

Palme d'Or au festival de Cannes 2023 !

DI 24 sept. à 17h, MA 26, VE 29 sept. à 20h30
12 ans - France - 2h32 - VF

Equalizer 3

Action d'Antoine Fuqua,
avec Denzel Washington, Dakota Fanning



Depuis qu'il a renoncé à sa vie d'assassin du gouvernement, Robert McCall peine à accepter les choses horribles qu'il a faites dans le passé et trouve du réconfort en servant la justice au nom des opprimés. Alors qu'il se sent étonnamment comme chez lui dans le Sud de l'Italie, il découvre que les patrons du crime local tyrannisent ses nouveaux amis. Lorsque les événements prennent un tour mortel, McCall sait ce qui lui reste à faire: protéger ses amis en s'attaquant à la mafia.

VE 22, SA 30 sept. & DI 1^{er} octobre à 20h30
16 ans - 1h44 - USA - VF

Pour les horaires définitifs ou les changements de dernière minute, consultez le programme sur www.cine2520.ch



LE LANDERON

La fête de la Brocante élargit son assortiment

C'est à nouveau parti pour une nouvelle édition de la Brocante du Landeron, événement de référence parmi les foires aux antiquités de plein air en Suisse.

Organisatrice de la manifestation, l'Association de la Vieille ville du Landeron (AVVL) souhaite que sa brocante se distingue par l'originalité et la qualité de l'assortiment proposé. Afin de s'adapter aux nouvelles tendances et exigences du public, son offre est désormais élargie vers d'autres types d'objets anciens. Livres, vinyles, vêtements vintage, électronique et design des années 1970 ou 1980 sont autant d'articles désormais bienvenus, ceci afin de renforcer l'attractivité de cet événement, notamment auprès des jeunes générations.

Les marchands, venus de toute la Suisse et de l'étranger, seront installés dans et autour du Vieux Bourg, essentiellement en plein air mais aussi à l'abri de certaines surfaces couvertes.

À noter encore la présence d'un secteur au château entièrement dévolu aux jouets anciens.

Avec ces près de 10'000 m² dédiés à cet événement incontournable, cette brocante est toujours une des plus vaste du genre en Suisse.

La fête commencera le **vendredi 22 septembre dès 10h** avec le déballage, grand moment pour les professionnels de la branche et les amateurs de bonnes affaires. Elle se poursuivra tout au long du week-end, soit le **samedi 23 septembre de 9h à 19h** et le **dimanche 24 septembre de 9h à 18h**. Durant ces trois jours, les habituelles cantines proposeront de quoi se sustenter, se désaltérer avec moult propositions alléchantes. De plus, les restaurants de la place seront également de la partie.

Accès gratuit et parking à petit prix

Si les parkings prévus pour cette manifestation sont payants, mais à petits prix, l'entrée à la Brocante est toujours gratuite. A noter qu'il est également possible d'y venir soit par le rail ou par bateau.

CP

CRESSIER

La chasse est ouverte à La Croix-Blanche à Cressier

Ça y est! La saison de la chasse a démarré au restaurant de la Croix-Blanche à Cressier! Alors que l'automne est à nos portes, il est temps de découvrir la nouvelle carte du chef José Manuel Ferreira.

On s'active en cuisine depuis des semaines pour régaler les nombreux gourmands qui prendront place dans la grande salle du restaurant de la Croix-Blanche. Il faut dire que depuis de nombreuses années, la table de José Manuel Ferreira est une étape incontournable des amateurs de chevreuils et faisans! Depuis le mois d'août, le chef et son équipe sont aux fourneaux pour concocter les garnitures qui accompagneront les spécialités de chasse. Des poires à Botzi, aux marmelades, en passant par les 750 petits pâtés de gibier, tout est prêt! Les propositions gourmandes et alléchantes, font la part belle aux traditions et aux produits régionaux! À elle seule, la lecture de la carte réveille déjà les papilles! Que la dégustation commence!

La saison de la chasse à Cressier, c'est dès le 22 septembre à la Croix-Blanche et jusqu'à la fin du mois de novembre!



A la Croix-Blanche à Cressier, on maîtrise l'art de la galantine comme nulle part ailleurs.

Hotel-restaurant de la Croix-Blanche, Route de Neuchâtel 12, 2088 Cressier, 032 757 11 66, info@croix-blanche.ch, www.croix-blanche.ch

IN

Le ciment

de la région

Produit localement et durablement à partir de ressources naturelles.

Juracime S.A.
La Ronde Fin 20, 2087 Cornaux
T 032 758 02 02 | juracime.ch

JURA CEMENT
A CRH COMPANY

Je ne suis pas une pub.

Je suis la pièce manquante d'un futur meilleur.

SWISSAID
Engagé.e.s. Contre la faim.

Faites un don avec **TWINT!**

VEGAS GAMES 777

- MACHINES À SOUS
- PARIS SPORTIFS
- LOTO EXPRESS
- MATCH LIVE
- LOUNGE BAR

HORAIRES

LUN - JEU	15H00 - 23H00
VEN - SAM	15H00 - 00H00
DIM	15H00 - 23H00

Grand-Rue 5 - 2520 La Neuveville

RESTAURANT LA PISCINE

À LA CARTE - PLANCHA - PIZZA - MENU DU JOUR

Tous les jours midi et soir

Ardoise de boeuf ou de cheval avec ses sauces, accompagnée d'une salade mêlée et de pommes-frites ou de pâtes

Entrecôte de boeuf CHF 36.- / de cheval CHF 37.-

Offre promotionnelle dès le 27 septembre

Chaque mercredi et jeudi soir

Plancha de produits frais à discrétion: CHF 28.-

Route de la Piscine • 2525 Le Landeron
032 751 26 88

SAINT-BLAISE

Bilac 2023

92 bateaux ont pris le large au port

En raison de travaux de transformation de la plage des Jeunes rives de Neuchâtel, 400 participants et participantes, venus des quatre coins de la Suisse et même de l'Allemagne, ont pris le départ sur la grève est du port, samedi matin 16 septembre passé. Ils ont pris part à la 22^e régates de bateaux à rames instituée en 2002. De bonnes conditions météorologiques ont été de mise sur tout le parcours de 27 km de Saint-Blaise à Bienne par le canal de la Thielle.



Inspirée de la Vogalonga de Venise, la Bilac a été lancée lors de l'Expo 02 dans l'idée de réunir les arteplices de Neuchâtel et de Bienne par une rencontre populaire et sportive de rameurs et de rameuses. L'organisation est assurée par quatre clubs d'aviron: la Société nautique de Neuchâtel, le Seeclub Biel, la Société Nautique Etoile de Bienne et le Solothurner Ruderclub.

Forte effervescence, en effet, sur la plage est du port entre 7 h 30 et 9 heures, au moment de l'embarquement où le site de Saint-Blaise



Photo: Bilac

a été particulièrement apprécié. Les rameurs et rameuses furent «chaleureusement accueillis par le Club Ichtus et la Commune» affirme le communiqué de presse de la Bilac.

Le départ fut donné bien au large avec quelques minutes de retard.

La Bilac constitue une Rencontre d'aviron populaire, et non pas une compétition au sens propre du terme, bien que le temps de chaque embarcation soit enregistré. Le bateau le plus rapide toutes catégories confondues a effectué le parcours en 1 h 37'.

Les trois premiers arrivés reçoivent une distinction.

Le Club nautique Ichtus de Saint-Blaise a clôturé les arrivées à Bienne: 12 rameurs et rameuses sur un canoë de type canadien en entonnant «we are the champions!» Le chant fut poursuivi par une tour d'honneur «toutes rames déployées devant les applaudissements du public biennois».

Le comité d'organisation de la Bilac 2023 a beaucoup apprécié les conditions de mise à l'eau des bateaux au port de Saint-Blaise. Il reste à espérer que le bon souvenir qu'il conservera l'engagera, ces prochaines années, à fixer à nouveau un départ de la rencontre sur notre rivage.

La 23^e Bilac a été agendée au 14 septembre 2024.

CZ



Experts
en solutions
énergétiques
globales

LE CHAUFFAGE À DISTANCE ENTRE-DEUX-LACS

Une solution énergétique innovante et durable pour votre région

groupe 



LE LANDERON

Une dernière soirée jazzique magnifique a clos cette édition 2023 du Jazz estival

Comme le souligne Catherine Waelti, cette dernière soirée jazzique a été incroyable, avec des jeux de scène inédits et des prestations de toute beauté qui ont fait vibrer le nombreux public. Venus de Suisse centrale, Le JazzTube Ruswil vient au Landeron pour la première fois.



D'entrée, le public est conquis par l'arrivée des musiciens du fond de la cour en musique jazzique des plus entraînante. Arrivée sur scène, ils terminent leur morceau avant que leur leader, Bruno Meyer, ne salue le public en ayant pris le soin de faire traduire ses paroles en français pour cette soirée. Joli geste que le public apprécie.

Que ce soit Bruno Meyer au trombone à coulisse, Jonas Knaus à la clarinette et à l'harmonica, Stefan Meyer au saxophone, Beat Meyer à la trompette, Stefan Portmann au piano, Lukas Müller à la contrebasse et Christophe Emi aux percussions et au vocal, tous montrent une cohésion certaine de groupe avec en plus des jeux de scène et beaucoup d'humour. Que ce soit en solo, en duo ou ensemble, ils captivent leur public entraînant des exclamations de plaisir et applaudissements nourris, se déplaçant même dans le public. Quel plaisir inédit d'assister à la prestation très drôle de Stefan Portmann et Jonas Klaus chapeau melon en tête se mettant tous les deux au piano pour une exécution à quatre mains en se croisant ou en échangeant leur melon ou encore jouant avec les pieds. Cerise sur le gâteau, Daniel Breitenstein de La Neuveville vient pour une deuxième soirée se mettre au piano sous des applaudissements nourris.

Comme de bien entendu, cette soirée se termine avec deux bis dont le dernier auquel le public participe vocalement.

Catherine Waelti tient à remercier le public pour sa fidélité, l'AVVL pour son soutien, Eddy Burgener son compère, Nicolas à la sono, l'équipe de cantine et tous les bénévoles qui donnent de leur temps pour que la saison soit belle.

Elle termine en conviant l'assistance à la prochaine édition qui se débute le jeudi 8 août.

CP

Eglise réformée évangélique

Le coin des jeunes

Groupe de jeunes (BUZZ)

Vendredi 22 septembre

19 h 30 **BUZZ** au foyer de St-Blaise. Plus d'infos quant au programme: contactez l'animateur de jeunesse, Gaëtan Broquet, 079 949 04 80, gaetan.broquet@gmail.com

ENTRE-DEUX-LACS

Du vendredi 22 septembre au dimanche 24 septembre

Venez déguster nos **succulentes gaufres** à notre stand à la **Vieille ville du Landeron lors de la Brocante**, et le samedi passez encore un moment convivial à notre **Stand à la Désalpe de Lignières** où de **délicieuses crêpes** seront servies.

Nous nous réjouissons d'échanger et de partager avec vous à l'occasion de ces fêtes villageoises.

Davantage d'infos sur le site www.entre2lacs.ch et flyers des activités dans les lieux de cultes.

Cultes Entre-deux-Lacs

Samedi 23 septembre

17h00 Culte à la chapelle d'Hauterive.

Dimanche 24 septembre

10h00 Culte au centre paroissial réformé de Cressier.

10h00 Culte au temple de St-Blaise. Bee Happy (début au culte) et garderie au foyer. La Ruche – voir programme sur le site.

Pour les cultes à MONTMIRAIL, veuillez consulter le site internet www.montmirail.ch

SAINT-BLAISE-HAUTERIVE-MARIN

Saint-Blaise

Chaque lundi

Ora et Labora, moment de prière et de méditation pour débiter la semaine, de 7h15 à 8h à la chapelle (Grand-Rue 15), chaque lundi matin, excepté vacances et jours fériés.

CORNAUX-CRESSIER-THIELLE-WAVRE-ENGES

Cressier

Chaque mercredi

dès 9h00 **Café du partage et de l'amitié** au centre paroissial réformé de Cressier. Rencontres œcuméniques. Bienvenue à chacun!

LIGNIÈRES-LE LANDERON

Lignières

Dimanche 24 septembre

9h30 Transport depuis l'église pour le centre paroissial de Cressier.

L'ENTRE2 Lieu d'écoute et d'accompagnement spirituel

Vous vivez actuellement une période difficile: découragement, deuil, conflit relationnel, problèmes conjugaux, ...

Vous désirez retrouver un sens à votre vie, faire un choix important. Une personne formée et compétente est à votre disposition pour vous accompagner - prise de contact par téléphone au 079 889 21 90.

CONTACTS ENTRE-DEUX-LACS:

Pasteurs

Delphine Collaud, tél. 079 312 52 43, Delphine.Collaud@eren.ch

Frédéric Hamman, tél. 079 101 35 73, frederic.hamman@eren.ch

Raoul Pagnamenta, tél. 032 753 60 90, raoul.pagnamenta@eren.ch

Frédo Siegenthaler, tél. 079 733 74 78, frederic.siegenthaler@eren.ch

Coordinatrice de l'enfance

Fanny Ndong, tél. 078 728 88 31, fanny.ndongo@eren.ch

Animateur de jeunesse

Gaëtan Broquet, tél. 079 949 04 80, gaetan.broquet@gmail.com

Location des locaux

Temple de Lignières:

Erica Schwab, tél. 032 751 28 30, erica.schwab@bluewin.ch

Temple et salle de paroisse du Landeron:

Frédéric Loeffel, tél. 078 920 31 34, frederic.loeffel@bluewin.ch

Consultez notre
prix du jour sur
margot-mazout.ch

margot mazout
mazout | essence | diesel | 0800 844 644

Centre paroissial réformé de Cressier:
Jocelyne Nourrice, tél. 032 757 11 03.
Foyer de St-Blaise: Sandrine Minguely, 032 753 41 27
Contact: foyerstblaise@gmail.com
Agenda et diverses infos: www.entre2lacs.ch/foyer
Secrétariat pastoral et paroissial:
Grand-Rue 15, 2072 St-Blaise, tél. 032 753 03 10
(mercredi – jeudi – vendredi) entre2lacs@eren.ch

Eglise catholique romaine

Paroisse de Saint-Blaise

Vendredi 22 septembre - S. Maurice et ses compagnons

09h00 Messe à Saint-Blaise

Samedi 23 septembre - Padre Pio

18h30 Messe à Saint-Blaise

Dimanche 24 septembre - Journée de personnes migrantes

09h00 Messe avec la participation des scouts à Saint-Blaise

Lundi 25 septembre - S. Nicolas de Flue

08h00-11h00 Ouverture du Secrétariat

Mardi 26 septembre

08h00-11h00 Secrétariat fermé

09h00 Pas de Messe à Saint-Blaise

Jeudi 28 septembre - Sts. Ours et Victor

08h00-11h00 Ouverture du Secrétariat

Vendredi 29 septembre - Sts. Michel, Gabriel et Raphael

09h00 Messe à Saint-Blaise

Samedi 30 septembre - S. Jérôme

17h00 Rencontre des parents, catéchisme pour la Confirmation (10H)

18h30 Messe à Saint-Blaise

Dimanche 1^{er} octobre

09h00 Messe à Saint-Blaise

Paroisse de La Chaux-de-Fonds

Dimanche 24 septembre

18h00 Prière Commune Cantonale pour l'Unité des Chrétiens (avec chants de Taizé) à La Chaux-de-Fonds

«Permanence pendant l'absence de l'abbé Leonardo Kamalebo: Pour septembre, octobre et novembre Abbé Gérard Muanda 032 757 11 86 et 079 367 79 32 et Abbé Zygmunt Kazmierak 032 853 37 44 et 076 672 72 80.

«Certaines informations peuvent être modifiés, merci de vous référer également à la feuille dominicale (<https://www.cath-ne.ch/> votre paroisse, UP Neuchâtel Est, cliquer sur la photo de notre église, Votre Feuille paroissiale du ...)

En septembre débute la catéchèse pour les enfants dans notre paroisse, vous pouvez faire l'inscription par courrier ou par e-mail à:

Paroisse catholique romaine de Saint-Blaise

Secrétariat mardi et jeudi matin de 8h à 11h

Rue du Port 3 - 2072 Saint-Blaise

032 753 20 06

paroisse.catholique.st.blaise@sunrise.ch

Paroisse de Cressier-Cornaux

Mardi 26 septembre

11h00 Messe au Foyer

15h30 Catéchèse de 5^e H au Chalet St-Martin

Mercredi 27 septembre

10h00 Messe au home St-Joseph

Jeudi 28 septembre

11h00 Messe au Foyer

Samedi 30 septembre

10h00 Rencontre des futurs confirmands 2024 au Chalet St-Martin

Contact: abbé Gérard Muanda, rue de l'Église 1, 2088 Cressier, 032 757 11 86 ou 079 367 79 32, secrétariat mardi et vendredi après-midi 032 757 11 86 cure.cressier@cath-ne.ch et www.cath-ne.ch

Paroisse du Landeron-Lignièrès

Dimanche 24 septembre

10h30 Messe

Mercredi 27 septembre

15h00 Messe au home Bellevue

Jeudi 28 septembre

18h30 Conseil de paroisse à la cure

Vendredi 29 septembre

18h30 Rencontre des futurs confirmands 2023 à la cure

Dimanche 1^{er} octobre

10h30 Messe

14h30 Visite de la chapelle de Combes jusqu'à 16h30

Contact: abbé Gérard Muanda, rue de l'Église 1, 2088 Cressier, 032 757 11 86 ou 079 367 79 32, secrétariat mardi et vendredi après-midi 032 757 11 86 cure.cressier@cath-ne.ch et www.cath-ne.ch

Autres communautés religieuses

Eglise Evangélique Marin

Dimanche à 9h30: culte avec St-Cène, école du dimanche et garderie

Mercredi à 20h: réunion de prières

Jeudi de 12h-13h30: Club d'enfants «Jeudi-midi» (7-11 ans)

Vendredi à 20h: Groupe de jeunes (dès 13 ans)

Nos rencontres ont lieu dans l'Espace Perrier, Rue Charles-Perrier 2

Pour les modalités d'organisation, nous vous invitons à consulter notre site Internet: www.eeme.ch



APE Association des parents d'élèves de la commune de La Tène

Un lien entre les familles et l'école

L'Association des parents d'élèves de La Tène oeuvre depuis plus de 30 ans dans l'intérêt des écoliers et des familles de la commune. Elle représente un lien précieux entre les parents et l'école. La prévention se situe au coeur de ses priorités.

NOTRE ASSOCIATION RECHERCHE DE NOUVEAUX MEMBRES POUR LE COMITÉ

NOS RESPONSABILITÉS:

- ✓ Organiser les devoirs surveillés
- ✓ Éditer la brochure d'activités extrascolaires
- ✓ Proposer des conférences, débat, journées préventives ou moment d'échanges
- ✓ Offrir un atelier de lecture pour les élèves de 4e à 6e Harmos
- ✓ Entretenir des liens et collaborations divers
- ✓ Se tenir à disposition des parents - Respect et anonymat garantis!

COMMENT POSTULER

Par E-Mail
secretariat@ape-latene.ch

Visitez notre site Web





LIGNIÈRES



Matchs du FC Lignières

Samedi 23.09.2023

- 10h00 Team DS Chaux-de-Fonds (Deportivo) II - Team 3L III
championnat Juniors D
Terrain du Patinage, La Chaux-de-Fonds
- 10h00 Team 3L I - FC Cortaillod - championnat Juniors D
Stade de St-Joux, La Neuveville
- 10h00 Tournoi Juniors E - Le Jorat - Terrain principal
- 13h30 Team 3L - FC Val-de-Ruz - championnat Juniors A
Stade de St-Joux, La Neuveville
- 14h30 Team Béroche-Bevaix (Béroche) - Team 3L
championnat Juniors C - Bord du Lac St Aubin, St Aubin

Mercredi 27.09.2023

- 18h00 FC Marin-Sports I - Team 3L I - championnat Juniors D
La Tène, Marin
- 20h15 FC Lignières II - NE Galaxy - coupe neuchâteloise (5^e ligue)
Centre Sportif, Lignières

Jeudi 28.09.2023

- 18h15 FC Lignières I - FC Les Bois I - championnat 3^e ligue
Centre Sportif, Lignières

HAUTERIVE



Matchs du FC Hauterive

Vendredi 22.09.23

- 9h30 FC Hauterive - ASI Audax-Friul (Juniors A)

Samedi 23.09.23

- 10h30 Team Vallon I - FC Hauterive I (Juniors D)
- 13h00 FC Hauterive II - Team Vallon Okafor (Juniors D)
- 16h00 FC Hauterive - Team Olympic (Kosova) (Juniors C)
- 17h00 FC Superga I - FC Hauterive II (4^{ème} ligue)

Mercredi 27.09.2023

- 20h15 FC Béroche-Gorgier II (4^{ème}) - FC Hauterive II (4^{ème})
coupe neuchâteloise 4^{ème} ligue

Jeudi 28.09.23

- 19h00 Team Béroche-Bevaix (Béroche) - FC Hauterive (Juniors C)

Vendredi 29.09.23

- 19h30 FC Hauterive II - FC Val de Ruz III (4^{ème} ligue)

MARIN



Matchs du FC Marin-Sports

Mercredi 20.09.2023

- 18h00 FC Marin-Sports I - GrpM Le Parc II - Juniors D, groupe 2
- 20h15 FC Marin-Sports - FC Pesieux Comète - Juniors A, groupe 1

Jeudi 21.09.2023

- 20h15 FC Marin-Sports I - FC Coffrane II - 2^{ème} ligue, groupe 1

Samedi 23.09.2023

- 10h00 Tournoi Juniors E-F-G / BRACK.CH play more football
- 13h30 Team FC CSL - FC Ticino - FC Marin-Sports II
Juniors D, Groupe 6
- 15h00 FC Marin-Sports I - Team Vallon (FC Erguël) I
Juniors C, groupe 1
- 17h00 Team FC CSL - FC Ticino - FC Marin-Sports II
Juniors C, groupe 3

Mardi 27.09.2023

- 18h00 FC Marin-Sports I - Team 3L I - Juniors D, groupe 2

LE LANDERON



Matchs du FC Le Landeron

Vendredi 22.09.2023

- 20h00 Team Vallon (FC Erguël) II - Grpm des 2 Thielles I
Championnat Juniors B - Terrain du Stand, Sonvilier

Samedi 23.09.2023

- 09h00 Grpm VDT (Couvet) II - Grpm des 2 Thielles I
Championnat Juniors D - Terrain de la Léchère, Couvet
- 10h30 Grpm VDT (Couvet) III - Grpm des 2 Thielles II
Championnat Juniors D - Terrain de la Léchère, Couvet

Dimanche 24.09.2023

- 12h15 Team Olympic (Floria) - Grpm des 2 Thielles
Championnat Juniors C - Les Pâquerettes,
La Chaux-de-Fonds

Mercredi 27.09.2023

- 20h15 FC Le Landeron II - Grpm des Marais (AS Vallée)
Coupe neuchâteloise (4^e ligue)
Ancien Stand, Le Landeron

Jeudi 28.09.2023

- 18h30 Grpm des 2 Thielles II - FC Le Locle
Championnat Juniors D - Ancien Stand, Le Landeron

CORNAUX



Matchs du FC Cornaux

Samedi 23.09.2023

- 10h00 Tournoi Juniors / BRACK.CH play more football
FC Cornaux - Tournoi BRACK.CH Jun.E,
23.09.2023 10:00 - 12:00 - Terrain de sports / B
- 11h00 FC Cornaux-Cressier Sport 2019
championnat Juniores féminines FF-15
tour automne - Groupe 1
Terrain de sports - A, Cornaux

SAINT-BLAISE



Résultats du FC Saint-Blaise

Vendredi 15.09.2023

- Championnat renvoyé Juniors A - Team 3L - championnat
0:8 FC Etoile-Sporting - 2^{ème} équipe - championnat

Samedi 16.09.2023

- 5:1 Juniores FF-15 - FC Vel-de-Ruz - championnat
3:0 FC Bosna Neuchâtel - 1^{ère} Equipe - championnat

SAINT-BLAISE



Matchs du FC Saint-Blaise

Jeudi 21.09.2023

- 20h15 1^{ère} Equipe - FC Le Parc - championnat

Samedi 23.09.2023

- 09h00 FC Floria - Juniors D2 - championnat
- 11h00 Juniors C - FC Les Bois - championnat
- 14h00 Grpm VDT (Fleurier) - Juniores FF-15 - championnat

Mercredi 27.09.2023

- 18h30 Juniors D1 - FC Boudry - championnat



Prise de température avec Sébastien Meyer (Commercial Director)

« Evolution oui, révolution non! »

Finaliste malheureux la saison dernière face à Genève-Servette, le HC Bienne s'est offert un nouveau duo d'entraîneurs avec Petri Matikainen et son assistant Juha Vuori, mais la stabilité reste de mise au niveau de l'équipe qui n'enregistre pas de gros changements. Commercial Director, Sébastien Meyer apporte un éclairage avisé sur la saison 2023-2024 en parlant d'évolution, mais pas de révolution.

En disputant la finale de National League la saison dernière, le HC Bienne a franchi un cap qui rejailit positivement à tous les échelons du club. Augmentation de la vente des abonnements, afflux massif des sponsors et des donateurs, engouement toujours plus marqué à l'école de hockey, gros boom des articles promotionnels (maillots, t-shirt, écharpes, etc.) toujours plus nombreux dans les classes et dans les rues: oui, la vie du club n'est plus tout à fait la même qu'avant. Il s'agit maintenant de confirmer ce regain de notoriété ce qui sera tout sauf une mince affaire: «Il est clair que la probabilité de faire moins bien est plus grande que celle de faire mieux», explique Sébastien Meyer. «Dans un premier temps, notre objectif est de terminer dans le top six pour



Sébastien Meyer: « Voir des enfants porter un maillot aux couleurs du HC Bienne en ayant les yeux qui brillent, c'est la plus belle des récompenses. » (photo ldd)

avoir un accès direct aux play-off, après tout sera possible. »

Ecoliers dans le viseur

Club formateur par excellence, le HC Bienne met, en parallèle des gros moyens déployés pour la pre-

mière équipe, un point d'honneur à attirer les enfants au match de manière à susciter des vocations. «Dans cet ordre d'idée, nous avons lancé une campagne destinée aux écoliers jusqu'au degré 11 H pour leur permettre d'assister à un

match de National League à la Tissot Arena au prix de Fr. 5.- au lieu de Fr.12.- habituellement. Voir ces enfants porter un maillot aux couleurs du HC Bienne en ayant les yeux qui brillent, c'est la plus belle des récompenses.»

Depuis cette saison, un système électronique pour les abonnements (places debout et assises) a été introduit ce qui permet de les transférer pour n'importe quel match à domicile. On précisera encore que les titulaires d'un abonnement de places assises ont la possibilité, au moyen du marché secondaire de billets, de proposer leur billet sur la plateforme de revente s'ils ne peuvent ou ne veulent pas l'utiliser. Ainsi, d'autres supporters ont la possibilité d'acheter ce billet au prix du billet de la catégorie concernée. D'un point de vue purement sportif, le HC Bienne semble être parfaitement armé pour se hisser aux avant-postes mais, comme le dit si bien Sébastien Meyer, une dizaine de clubs peuvent prétendre à une place parmi les six premiers: «Même en augmentant notre budget de 17,5 à 18,6 millions, nous ne figurons toujours pas dans le top 6 de la National League!» s'exclame-t-il.

Olivier Odiet



VOYAGES FAVRE info@voyages-favre.ch // 032 855 11 61

**CROISIÈRE DES VENDANGES
L'ALSACE PITTORESQUE ET GOURMANDE**
Du 24 au 28 octobre



5 jours / 4 nuits
à bord du Modigliani
(4 ancrs)
Pension complète,
boissons et
excursions incluses

CHF 680.- /personne en cabine double

**PAILLETES ET
MARCHÉ DE NOËL / F**
Du 07 au 08 décembre



Dîner-spectacle
au Paradis des
Sources et temps
libre au marché
de Noël de
Strasbourg

CHF 260.- /personne en chambre double

LIGNIÈRES

Samedi 23 septembre, c'est jour de désalpe

Toupin ou cloche autour du cou, enrubannées ou coiffées d'un sapin orné de fleurs, les belles de jour du grand cheptel ensonnailé, défileront à travers le village ce samedi 23 septembre.

Samedi, 10h00 - Ouverture du marché campagnard, près de 50 stands richement achalandés, animation pour enfants avec Stéphane Rouèche, magicien et torsadeur de ballons! Ambiance champêtre apportée par le trio Susi, Fredy et Beat du groupe Les Colisses du haut et par le Grand Ensemble Neuchâtelois de Cors des Alpes.

11h00 - Chants et musique par le chœur mixte et la fanfare de Lignièrès.

Et après - Relai assuré par une douzaine de stands des sociétés locales, chacune sa spécialité. Laissez-vous guider par les effluves de grillades-frites, hot-dog/croque-monsieur, filets de perche, burgers de bœuf, assiettes froides, saucisses à rôtir, atriaux-pâtes, soupe aux pois, fondue (le soir), hamburgers, raclettes, saucisses sèches. Régaliez-vous de crêpes, gaufres, cornets à la crème, pâtisseries, pains et tresses à l'emporter.

14h00 - Cortège folklorique. Fidèle à la tradition, il sera beau et authentique avec les stars du jour en nombre, les chevaux, le chanteur du Chasseral et ses chèvres, les licornes du centre équestre, la folie juvénile des écoliers sur char ou à pied. Des groupes folkloriques: sonneuses et sonneurs de toupins neuchâtelois L'Écho de Solmon, les claqueurs de fouets de Kriens, les lanceurs de drapeaux et cors des alpes, les danseuses et danseurs en costume traditionnel de la région bâloise. Des fanfares: La Persévérance de La Chaux-de-Fonds et la fanfare de Combremont-le-Grand de la Broye vaudoise. De belles



et joyeuses surprises promettent les chars des sociétés locales, le FC, le duo Volley & Ski-Club et les hockeyeurs du CP Plateau, jamais à court d'idées. Vous allez découvrir les petites folies qui se cachent derrière les Fenêtres de l'Aprais! En fin de cortège, faites

honneur au grand drapeau ouvert à votre générosité, avant de vous laisser entraîner par la guggenmusik de Morat réputée pour son grain de folie!

15h45 - Les groupes folkloriques et les fanfares seront en démonstration à la Gouvernière, sur le préau en cas de beau temps sinon à l'intérieur.

16h00 - animation dans les stands par la Guggenmusik de Morat.

Dernière consigne présidentielle entendue: pas de plastique dans la fête, mais du soleil de préférence! Servez-vous du Livret de Fête, précieux guide pour votre visite. Le support de la manifestation, petit insigne griffé «Les Folies Bergères» aiguïsera votre envie de joyeuseries champêtres! Bonne désalpe!

La veille, dès 18h30, le camp d'été sert ses fameux hamburgers maison au stand du ski-club.

GC



Le Loomipédia :

Vous connaissez déjà les Loomis des Forêts, mais saviez-vous qu'il y a de nombreuses sortes de Loomis à travers le monde ? Dans les plus hauts sommets, les Loomis des neiges se parent de longs poils blancs hyper fashion pour leur tenir chaud. A l'inverse les Loomis des océans ont laissé tombé leurs poils pour de fines et douces écailles et sont devenus des plongeurs imbattables. Quant aux Loomis des déserts, ils sont recouverts d'un fin duvet beige pour se fondre dans le paysage, et stockent de l'eau dans leur grande queue en pompon qui a gardé une couleur bleue. « Quels sont les dangers pour un Loomi ? »

Loomi
Studio

www.loomistudio.com

LE LANDERON

ATRAC, quarante ans d'existence



Sous l'impulsion de Jacques Cottier et Sonia Imer, une poignée de passionnés décident, un 13 janvier 1983, de fonder une troupe de théâtre sous la dénomination «ATRAC» (contraction de Trac et attraction). C'est ainsi que deux-douzaines d'amateurs passionnés de théâtre se retrouvent en assemblée constitutive pour créer officiellement la troupe ATRAC avec à sa tête Jacques Cottier en tant que premier président. Il restait à trouver un local, mais la machine était lancée

Si au départ, les répétitions se déroulaient dans un local gentiment mis à disposition par le New Castle Jazz Band, elles pourront, au fil des années, se dérouler dans la salle du Château, ce qui est toujours le cas actuellement. A relever que, selon les époques, la troupe a compté jusqu'à quarante membres actifs (acteurs, techniciens) de 15 à plus de 80 ans.

40 ans d'existence, 51 pièces présentées et plus de 450 représentations

Quel parcours intense et gratifiant pour tous les comédiens durant toutes ces années sous la houlette de trois présidences (Jacques Cottier, Marie-Claire Ryf et Annabelle Meyrat actuelle présidente). Très appréciée du public, chaque pièce a été préparée avec soin et de nombreux comédiens se sont investis dans un rôle de metteur en scène, notamment Fabrice Lavanchy qui détient la palme des mises en scène (14 pièces), soit: Jacques Cottier (11), Marie-Claire Ryf (8), Nicolas Harsch (5), Anne Carole de Amorim (Louis) (3), Denis Marionni (2), Johanna Florey-Jaquemet (2) et bien d'autres encore qui ont monté une pièce, seul ou avec un metteur en scène aguerri.

De la première pièce à divers spectacles théâtraux

Pour leur premier spectacle «Poetic Parade», une enfilade de sketches alternant poésie et humour, pièce où les comédiens ont eu la chance de pouvoir bénéficier de l'aide du mime René Quellet qui a donné de son temps afin de leur faire travailler l'expression.

Pour ses dix ans d'existence, la troupe ATRAC remporte le prix du festival de théâtre amateur Chisaz à Crissier avec la comédie «Outrage aux bonnes mœurs». Au fil des ans, les représentations s'enchaînent avec notamment «L'œuf» pièce jouée deux fois (1998 et 2016), «En plein dans le 2000» pour agrémenter ce passage, «La bonne soupe» où 18 comédiens se répartissent dans trente-cinq personnages, et «Palace» pour les 20 ans de la troupe. L'aventure se poursuit en 2013, pour les 30 ans, avec la pièce «1983, une grande année».

Quelques événements marquants

Au fil des années, l'envie de partager cette passion avec les plus jeunes se fait ressentir. Et c'est en 1985 que se crée «Patatrac», un atelier de théâtre pour enfant avec l'idée de leur transmettre le virus du théâtre par l'expression corporelle, le mime, la décontraction, la respiration, mais aussi la lecture, la poésie, l'improvisation et autres.

En 1986, la troupe ATRAC rejoint la Fédération Suisse des sociétés théâtrales.

En 2004, la troupe a la chance de bénéficier d'une nouvelle scène conçue par Claude Pauchard.

Pour fêter ses 25 ans, voyage à Paris et visite notamment du Cimetière du Père-Lachaise où de nombreux comédiens de théâtre et de cinéma y sont enterrés.

En 2011, 25 comédiens participent au corso fleuri de la Fête des vendanges. En 2012, dans le cadre du 700e anniversaire de la Neuveville, 15 comédiens participent à cet événement dans la pièce «Du haut de ma Fontaine». Pour leurs 35 ans d'existence, sortie en Bourgogne. Afin de rendre hommage à Philippe Badan, acteur mais aussi technicien, éclairagiste, homme à tout faire, amoureux de théâtre et fidèle d'entre les fidèles, disparu trop tôt, son nom a été donné à la salle de spectacle.

Aujourd'hui pour les 40 ans d'ATRAC

Comme cela l'a été fait pour leurs 30 ans, la troupe a décidé de monter leur propre création avec une parodie de conte de fée imaginée par Fabrice Lavanchy, (metteur en scène avec Annabelle Meyrat). Ce ne sont pas moins de 18 comédiens qui seront sur scène au cours des vingt représentations du 30 septembre au 31 décembre. Une grosse production avec des dizaines de costumes et des centaines d'accessoires pour un feu d'artifice de 2h30. Pour plus d'informations, voir sur le site www.atrac.ch.

CP

EMERY Ecoute Respect Disponibilité
Pompes Funèbres
Notre écoute pour comprendre les attentes
Prévoyance - Formalités - Transports
HAUTERIVE 24/24 032 754 18 00

A louer, plusieurs places de parc
extérieures
45 CHF par mois

Rte de Soleure 14, St-Blaise
Contact : info@bucher-walt.ch
032 755 95 00

NOTRE CLIMAT
VOTRE VOIX
LES VERT-E-S
NEUCHÂTELOIS-ES

Céline Vara
Fabien Fivaz
AU CONSEIL DES ÉTATS

Clarence Chollet
Fabien Fivaz
Valérie Dubosson
Fabian Schwab
AU CONSEIL NATIONAL

Élections fédérales du 22 octobre 2023



LIGNIÈRES

Au Conseil général:

Le résultat des comptes 2022 bien meilleur que budgété

Surprise rassurante annoncée ce jeudi 14 septembre au Conseil général de Lignières présidé par Jérôme Ribeaud, les comptes sont bénéficiaires, derechef les crédits sollicités ont allègrement passé la rampe.

Nouveau bureau du Conseil général pour la période 2023-24

Sont élus: Denis Schleppe PLR, président; Emmanuel Schwab PLR, vice-président; Bernard Guye PS, secrétaire; Michaël Wälchli PLR, vice-secrétaire; Sylviane Roth PS et Alain Schleppe PLR, questeurs.

Nominations:

En remplacement de François Wermeille démissionnaire, sont nommés pour le remplacer

-Bernard Guye, à la Commission financière et de gestion

-Sylviane Roth à la Commission consultative pour la révision du PAL

-Michaël Wälchli, au collège d'experts pour l'étude de l'assainissement du collège de la Gouvernière.

-Pas de candidat de remplacement trouvé pour la Commission des pâtures

Comptes 2022

Bien que le budget prévoyait un déficit de l'ordre de Fr. 193'600.- les comptes bouclent par un bénéfice de Fr. 113'900.- ce qui fait dire au CC « la situation semble aujourd'hui stabilisée et cela est réjouissant ». L'amélioration des comptes par rapport au budget s'élève donc à environ Fr. 307'500.-. Cependant ce résultat positif doit être pondéré, car il est influencé par un revenu extraordinaire de Fr. 69'000.- lié à la réévaluation des immobilisations du patrimoine financier réalisée en 2022, une opération exigée tous les 5 ans. Au regard de cette particularité il y a lieu de considérer que le bénéfice effectif est d'environ Fr. 45'000.-. Un résultat malgré tout positif grâce aux efforts consentis ces dernières années en vue d'assainir les finances communales, mais aussi grâce à la diminution des charges au niveau de la formation, au niveau de la sécurité sociale, et l'augmentation des revenus au niveau des finances et impôts, rapporte le CC. Si ce dernier se réjouit de la stabilisation actuelle de la commune, il demeure attentif à son évolution sachant pertinemment qu'il y aura d'importants investissements à consentir ces prochaines années. Approuvés par la CFG les comptes sont naturellement acceptés par les élus.

Fin de vie du parcours Vita

En mars dernier, parce qu'il était détérioré et ne répondait plus aux normes de sécurité, le parcours Vita a été fermé en accord avec l'entreprise Zurich parcours vita venue sur place examiner les lieux. La visite a abouti à l'envoi d'une offre détaillée de Fr. 45'000.- pour une remise en état. Un tel investissement est apparu disproportionné vu le peu de fréquentation du site et son éloignement du village. Le CC trouvé plus judicieux et profitable d'investir une telle somme dans une zone de loisirs multisports où se trouve le terrain de football. Le rap-

port du CC sur la désaffectation du parcours Vita est approuvé par le législatif.

Crédit de 105'000.- pour l'étude d'assainissement du collège

En septembre 2021, le législatif a approuvé un crédit de Fr. 50'000.- pour la pré-étude de l'assainissement du collège de La Gouvernière et ses alentours. S'est alors constitué un collège d'experts, (architectes indépendants, représentants du patrimoine, de l'archéologie, de l'énergie, une cc en charge du dicastère, un élu, une représentante du corps enseignant). Ce collège a élaboré un cahier des charges dans le but de réaliser des mandats d'études parallèles (MEP) de projets en procédure sélective. Le cahier des charges a été finalisé et validé par la SIA. Suivra l'appel d'offres, en procédure sélective des marchés aux normes SIA 143. Dès en place, les bureaux sélectionnés établiront un avant-projet et le coût de l'étude. A ce stade-là le rôle du collège d'experts prendra fin. Il s'agira alors d'indemniser les équipes pluridisciplinaires des bureaux participant aux mandats d'étude parallèle, et ceci aux normes de la SIA, coût final, Fr. 103'776.-, raison de la demande de crédit susmentionné. Le montant engagé permettra de poursuivre le processus d'assainissement du collège, les travaux sont prévus de démarrer en juillet 2025 indique le calendrier officiel. A l'unanimité le crédit sollicité est accepté.

Enveloppe financière supplémentaire pour le chauffage à distance

Depuis 2021 les demandes de raccordement affluent, la commune a dû procéder à des extensions et des renforcements. Aujourd'hui encore les nouvelles demandes en cours devront être réalisées prochainement. Le CC rappelle le principe de répartition des coûts lors d'un nouveau raccordement. La Commune finance les travaux de fourniture et de pose de la conduite du réseau primaire (yc génie civil), la sous-station, le calorifugeage primaire et les honoraires d'ingénieurs. Le requérant finance les travaux de fourniture et pose du réseau secondaire, la production d'eau chaude, le calorifugeage secondaire et les travaux de raccordements électriques. Il s'acquitte auprès de la Commune d'une participation forfaitaire unique aux frais de raccordement de son bâtiment au réseau d'un montant de Fr. 18'000.- + TVA (excepté pour le raccordement des maisons au chemin de l'Adret, car cette taxe est comprise dans le prix de vente des terrains). La subvention cantonale accordée pour le raccordement au CAD des bâtiments existants est perçue par la Commune. Fort de ce qui précède, le CC doit pouvoir disposer d'une enveloppe financière supplémentaire pour être en mesure de réaliser ces nouveaux raccordements. Raison du crédit complémentaire demandé de Fr. 300'000.- au crédit-cadre d'engagement de Fr. 200'000.- initialement accordé par le CG en 2020 pour procéder à l'extension et au renforcement du réseau CAD de 2021 à 2024. A savoir que le CAD est un compte autoporteur, les investissements prévus n'auront pas d'incidences sur le ménage communal. A l'unanimité les élus donnent leur accord.

**Couverture, ferblanterie
façades ventilées, étanchéité
photovoltaïque**

GOTTBURG

Le toit, c'est nous !



Cabinet ELSA

REBOUTEUSE & THÉRAPEUTE

Reconnu par les assurances complémentaires

Remise en place de l'Atlas, reboutement,
massages articulaires, sportifs,
relaxant, anti-cellulite et Reiki



Elsa Gonçalves
078 868 15 02

Cabinet de Neuchâtel
Rue des Draizes 6 - 2000 Neuchâtel
(également présente au Val-de-Travers)

Communication du Conseil communal - en résumé:

Début d'incendie au collège, en mai 2023 - Déclaré dans la cuisine annexée à la salle polyvalente, l'incendie a pu être maîtrisé sans provoquer de dégâts matériels. Toutefois, la cuisinière et le plan de travail ont été remplacés. Une entreprise spécialisée est intervenue pour dissiper toute trace et odeur de fumée. **Prise en charge des trajets scolaires des écoliers domiciliés hors du village** - En difficulté à concilier activités professionnelles et multicours école-domicile, les familles concernées sollicitent une solution de prise en charge des trajets primaires/secondaires. La problématique est étudiée, un rapport suivra, explique Josiane Chiffelle.

Commission des pâturages: la bergère Valérie Maurer a donné sa démission pour fin 2023. Elle est remerciée pour le bon travail effectué. Une remplaçante est recherchée.

Débrifillateur cardiaque: le CC mène une réflexion sur l'acquisition d'un tel appareil et soumettra une demande, fait savoir Fabrice Bonjour

Source d'énergie communale: une étude est en cours pour l'installation de panneaux photovoltaïques sur le toit de l'ancien battoir. Un rapport suivra début 2024. **Fontaine du carrefour Franc-Allou - Combes:** elle présente des fuites au tablier. Pour raison d'économie d'eau, son débit a été arrêté. Une rénovation est prévue courant 2024. Faits rapportés par Serge Gaillard.

Administration communale: En avril dernier, la Commune a enregistré la démission de sa collaboratrice administrative, Christel Chédel laquelle est remerciée pour son excellent travail accompli durant 5 ans, plein succès lui est souhaité dans son nouveau challenge. La mise au concours du poste a suscité un grand nombre de dossiers. Porté sur la personne correspondant au plus près aux conditions d'engagement et profil requis, le choix s'est arrêté finalement sur la candidature de Sandrine Racine entrée en fonction le 24 juillet, et qui effectue son baptême du feu ce soir à cette séance du CG! Plein succès lui est souhaité dans ses nouvelles tâches.

Personnel supplémentaire: Dans le cadre du budget 2023 accepté, figurait une dotation en personnel supplémentaire pour renforcer l'équipe administrative - qui ne compte plus ses heures supplémentaires - par l'engagement d'un responsable d'exploitation ayant des connaissances techniques et commerciales. Dans ce contexte, la mise au concours du poste s'est faite via différents canaux, trois candidats ont été auditionnés, le choix s'est porté sur la candidature de Antoine Amstutz, qui entrera en fonction le 1^{er} octobre, et viendra épauler l'administrateur communal impatient de recevoir du renfort!

Escaliers du cimetière: une rénovation complète des escaliers permettant l'accès au cimetière depuis le côté ouest a été réalisée. Malheureusement, les anciennes pierres, taillées variablement, n'ont pas pu être réutilisées. Une rénovation en béton, une main courante de part et d'autre ajoutée à l'escalier, apportent une nette amélioration et la sécurité, explique Cédric Hadorn.

NB: à savoir qu'un siège est toujours vacant au Conseil communal, les édiles communaux se sont réparti les tâches liées aux dicastères dépourvus de responsable.

LE LANDERON

Les élèves de l'école primaire actifs pour le « Poutzday »



Jeudi de la semaine dernière, les élèves des degrés 3 à 7 et leurs enseignantes étaient accueillis dans la cour du collège primaire par les cantonniers André, Laurent, Lucas et Raphaël, pour ce projet de collège qu'est le ramassage des déchets dans divers secteurs de la commune.

Tout au long de la matinée, munis de gants, de sacs transparents et de pinces, chaque classe se dirigeait vers un secteur défini (alentour de la piscine et place de jeux, bord de la Thielle et vers le camping, petite forêt au bord du lac et Capitainerie, derrière la piscine et en direction de la Neuveville, autour des écoles et de l'Église, vers le terrain de foot et la Vieille Thielle). De plus, l'après-midi, une classe prospectait également dans le secteur de la Zapp.i

Cette chasse aux déchets était en quelque sorte une chasse aux trésors pour certains enfants avec parfois un esprit de compétition «qui arriverait à en ramasser le plus! ». Durant cette journée, tous ont bien respecté les consignes en faisant souvent appel aux adultes pour savoir s'ils pouvaient ramasser certains objets ou non et ils ont adoré utiliser les pinces mises à disposition.

Très impliqués dans cette action, ils ont rempli leur tâche avec constance et attention. De retour dans la cour du collège, la diversité des objets ramassés (mégots de cigarettes en grande quantité, paquets de chips, pots de fleurs en plastique, papiers de chocolat, de cigarettes, canettes, sachets plastiques de boisson, de l'alu, bouts de sagex, quelques chewing-gums qu'ils ont décollé et autres) les a interpellés. S'ils ont trouvé cette action très intéressante ils se sont cependant posés des questions, par exemple: «t'as vu le nombre de mégots par terre! pourquoi les gens jettent ça par terre? Qu'est-ce qu'on va faire avec ces déchets, on va les brûler? c'est dégoûtant de devoir ramasser ça!»

Daniel, responsable du service technique les a félicité et remercié pour leur participation active au profit de la nature.

Pour le corps enseignant, cette activité permet de sensibiliser les élèves à ce phénomène tout en permettant ainsi d'intégrer au programme scolaire une vision réelle de la nécessité d'être attentif au bien-être de la nature. Des remerciements sont adressés aux employés communaux qui, avec leur souriante gentillesse, leurs compétences et leur engagement ont permis un bon déroulement de cette action.

CP

GC



*L'équipe de
Concept Création
vous attend dans
son salon de coiffure*

Sur rendez-vous:
032 753 43 39
Rue Auguste-Bachelin 1a
2074 Marin



SolarTech
ENGINEERING SA
Rejoignez le système solaire

0848 003 848
www.solartech-engineering.ch

Fête des Mascarades

Jeudi 28 septembre 2023 à Saint-Blaise



Grimage et Cortège

15h15, grimage gratuit devant l'Hôtel communal.

18h30, coup d'envoi du cortège devant l'Hôtel communal. Cortège ouvert à tous

19h00, quête aux bonbons autour du Pré Brenier. Prévoyez un panier... et une chanson! (règles au verso)

Restauration et animations au Pré Brenier dès 18h00

Cantine tenue par le «NFT»
Au menu: grillades, fondues, vins, minérales, boissons chaudes, etc.

Diverses animation prévues pour les enfants durant la soirée

Venez nombreux fêter les Mascarades!



QUEL EST
LE MOT CACHÉ ?

IHSTROIE

FRANÇAIS MATRIS ÉLÉMENTAIRES
ORAL ET ÉCRIT
OUTILS NUMÉRIQUES

LE MOT À TROUVER: HISTOIRE

**Avec de bonnes
compétences de base,
je lis des contes
à mes enfants. ✓**

Testez gratuitement vos compétences de base

► www.ne.ch/competencesdebase

Service des formations postobligatoires
et de l'orientation - SFPO

ine.ch
REPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL

Dans le vent de l'actualité par Claude Zweiacker

Entre-deux-lacs: une « certaine fusion » avec des communes bernoises

de langue allemande en route

Mais pas pour tout!



Les fusions sont dans l'air du temps. Même dans notre région. Bien plus: deux communes bernoises Gals (Chules), Gampelen (Champion) le sont déjà et, bientôt Ins (Anet) et Müntschemier (Monsmier), seront unies à six communes neuchâteloises pour « assurer la qualité de l'eau de nos lacs et cours d'eau ».

Au départ, en 1969, elles étaient cinq communes à se réunir pour créer un Syndicat intercommunal, en fait une communauté de communes, pour épurer leurs eaux usées: Hauterive, Saint-Blaise, Marin-Epagnier, Cornaux et Cressier. Elles appelèrent leur syndicat « Châtellenie de Thielle », nom de l'entité institutionnelle de la région avant la Révolution neuchâteloise de 1848.

Ensuite, les communes neuchâteloises de Thielle-Wavre (fusionnée depuis 2009 avec Marin-Epagnier sous la nom de La Tène) ont rejoint le système d'épuration de la Châtellenie de Thielle.

Clingnant par-dessus le canal de la Thielle, les deux communes ber-

noises de Gals et Gampelen ont, en 2005, rejoint la Châtellenie de Thielle car l'assainissement des eaux usées ne connaît pas de frontières.

Et ce n'est pas tout, les conseils généraux des communes d'Hauterive, de Saint-Blaise, de La Tène, d'Enges, de Cornaux et de Cressier, ainsi que les assemblées communales de Gals et de Gampelen, vont être appelés à autoriser les communes d'Ins et de Müntschemier à se connecter à la station d'épuration des eaux de la Châtellenie de Thielle, à Epagnier (photo), qui passera de 16'876 habitants raccordés en 2022 à 23'300 en 2024.

Le volume d'eau supplémentaire des deux nouvelles communes n'aura pas de répercussions négatives à la station d'épuration d'Epagnier apte à recevoir leurs eaux usées. Le coût par habitant devrait même diminuer.

Ce rapprochement de communes de deux cantons, faisant fi de la barrière des röstis, est en somme un exemple concret du bon fonctionnement des institutions de notre pays. Le Règlement général du syndicat précise même que sa langue officielle reste le français.

Dans notre coin de pays, on peut affirmer: « Même les eaux usées nous unissent! »

Claude Zweiacker

